



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-19599>

Département(s) de publication : **85**

Annonce n° **26-19599**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-126701

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Vendée Eau (85)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 25850022200033

Ville : La Roche sur Yon

Code postal : 85036

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 85

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations d'arrachage manuel, de collecte et de traitement des plantes aquatiques envahissantes présentes sur les barrages et sites de Vendée-Eau

Code CPV principal - Descripteur principal : 77312100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Prestations d'arrachage manuel, de collecte et de traitement des plantes aquatiques envahissantes présentes sur les barrages et sites de Vendée-Eau, principalement tout ou partie de 6 Lacs de retenue de barrage principalement servant à la production d'eau potable mais aussi plus ponctuellement d'autres sites appartenant à Vendée Eau. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande en application des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande Publique, sans montant minimal et avec un montant maximum annuel de 50 000 EUR HT. Le contrat sera conclu pour une durée d'un an à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit, à sa date anniversaire, trois fois au maximum, par tacite reconduction et ce pour des périodes équivalentes d'un an, sans que sa durée totale puisse excéder 4 ans

Critères d'attribution : - Prix des prestations, pour 55 %. – Valeur technique de l'offre analysée au regard du mémoire technique, pour 25 %, décomposée ainsi : • Pertinence de la méthodologie proposée pour l'organisation des prestations (procédés et moyens d'exécution envisagés en terrestre et fluvial en tenant compte des difficultés d'accès des ouvrages) et des mesures de sécurité prise pour

la réalisation des prestations (15 %) • Adéquation des moyens humains et matériels proposés pour la réalisation des prestations (10 %) – Moyens mis en oeuvre pour le développement durable, pour 20 %, décomposés ainsi : • Gestion des plantes exotiques envahissantes et dispositifs dédiés antiprolifération des plantes aquatiques (10%) • Gestion des dépôts des plantes exotiques envahissantes (10%)

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Marché attribué à la société SYLVARIVE (85130 CHANVERRIE) pour un montant maximum annuel de 50 000 EUR HT (200 000 EUR HT / 4 ans) - notifié le 24/02/2026

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/02/2026